

143

Département : 48 0012
Aire d'étude : LOZERE
Commune : LA CANOURGUE
Lieu-dit : MOULIN DE BONNET
Adresse : ROUTE DE BANASSAC

Dénomination : MOULIN A FARINE, MOULIN A FOULON, MOULIN A HUILE, FILATURE
Précision : FILATURE DE LAINE
Source d'énergie : ENERGIE HYDRAULIQUE, PRODUITE SUR PLACE, ROUE HYDRAULIQUE VERTICALE
Destinations successives et actuelles : MAISON
Appellation et titre : DIT MOULIN BARBOT PUIS CAPLAT, FILATURE GRANIER

Canton : LA CANOURGUE

Coordonnées : LAMBERT3 X = 0669410 Y = 0237350

Cadastre : 1833 B 1439, 1442 A 1444, 1974 B 1013 A 1016, 1019, 1021

PROPRIETE PRIVEE

Etat de conservation : ETABLISSEMENT INDUSTRIEL DESAFFECTE, RESTAURE

Dossier de REPERAGE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL établi en 1993, 1994 par WIENIN M.

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1993

HISTORIQUE

SITE CONSTITUE DE DEUX MOULINS CERCALIERS ATTESTES AU 18E SIECLE, APPARTENANT AUX FAMILLES AUDY ET BONNET ET D'UN TROISIEME UN PEU EN AVAL PROBABLEMENT DU DEBUT DU 19E SIECLE A LA FAMILLE ANDRE QUI LE TRANSFORME EN FOULON EN 1856 ET LE COMPLETE D'UN EQUIPEMENT POUR L'HUILE EN 1858 ; BARBOT AMEDEE, PROPRIETAIRE DU 1ER MOULIN ACHETE LE SECOND VERS 1836 ET LE TRANSFORME EN FILATURE DE LAINE EN 1858, SECHOIR INSTALLE A L'ETAGE DE COMBLES ; LA FILATURE EST EXPLOITEE PAR AUGUSTIN GRANIER QUI LA RACHETE VERS 1880, SON FILS PUIS SA VEUVE LA FERONT FONCTIONNER JUSQUE VERS 1935 OU 1940 ; ACHAT DU MOULIN ANDRE PAR BARBOT VERS 1873, LES DEUX AUTRES MOULINS SONT EXPLOITES PAR BAPTISTE CAPLAT QUI LES RACHETE EGALEMENT VERS 1880 ; MAISON D'HABITATION CONSTRUITE DE 1878 A 1883, PORTE LA DATE 1881 AU LINTEAU DE LA PORTE, REZ DE CHAUSSEE SERVANT DE MAGASIN POUR LE MOULIN ; FOULON SUPPRIME EN 1889, FONCTIONNEMENT POUR LA FARINE ET L'HUILE JUSQUE VERS 1945

1860 FILATURE AVEC CHUTE DE 2, 5 M FOURNISSANT 3CV, UN ASSORTIMENT DE CARDES ET UNE MULE JENNY DE 200 BROCHES, 1872 CHUTE DE 3 M ET 5 CV, 2 MULE JENNY DE 210 ET 225 BROCHES, RETORDEUSE A 52 BROCHES ; MOULIN A FARINE AVEC CHUTE DE 2, 8 M POUR 6 CV, 2 PAIRES DE MEULES

DESCRIPTION

SITUATION : ISOLE , SUR L'URUGNE

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Parties constituantes : ATELIER DE FABRICATION, SECHOIR, MAGASIN INDUSTRIEL, CANAL, BASSIN DE RETENUE, ENTREPOT INDUSTRIEL, LOGEMENT PATRONAL

MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, GRES, TUF, MOELLON, PIERRE DE TAILLE, PAN DE BOIS, ENDUIT

164

Département : 48 LA CANOURGUE
Lieu-dit : MOULIN DE BONNET
Adresse : ROUTE DE BANASSAC
Dénomination : MOULIN A FARINE, MOULIN A FOULON, MOULIN A HUILE, FILATURE

Couverture : MICASCHISTE EN COUVERTURE, ARDOISE, MATERIAU SYNTHETIQUE EN COUVERTURE

STRUCTURE

Dimensions : SURFACE BATIE EN M2 = 490

Vaisseaux et étages : 1 ETAGE CARRE, ETAGE DE SOUBASSEMENT, ETAGE DE COMBLE

Couvrement : VOUTE EN BERCEAU PLEIN CINTRE, CHARPENTE EN BOIS APPARENTE

ELEVATIONS : ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, APPENTIS, PIGNON COUVERT, DEMI GROUPE

DISTRIBUTION : ESCALIER DE DISTRIBUTION EXTERIEUR, ESCALIER DROIT, EN MACONNERIE, ESCALIER INTERIEUR, ESCALIER DROIT, EN CHARPENTE

COMMENTAIRE DESCRIPTIF : MOULIN EST A 1 ETAGE CARRE, ETAGE DE COMBLE ET ETAGE DE SOUBASSEMENT VOUTE EN BERCEAU PLEIN CINTRE, MOELLONS CALCAIRES SAUF PARTIE ANCIENNE EN PIERRE DE TAILLE, ENCADREMENTS DU 1ER ETAGE EN GRES ROUGE TAILLE, MAISON ACCOLEE AVEC ENCADREMENTS EN GRES, FRONTON PIGNON DE LUCARNE EN PANS DE BOIS ET TUF, TOITS EN LAUZES DE MICASCHISTE, AVEC UNE DEMI GROUPE, FILATURE DE MEME STRUCTURE, TOIT REFAIT EN ARDOISES SYNTHETIQUES DE BITUME, DEUX DEMI GROUPE, ELEVATION OUEST ENDUITE, PETIT MOULIN AVAL EN REZ DE CHAUSSEE AVEC ETAGE DE SOUBASSEMENT, TOIT EN ARDOISES, PIGNONS COUVERTS, COTE NORD, PARTIE MOULIN A HUILE COUVERTE EN APPENTIS

TYPOLOGIE : RECTANGULAIRE

48. LA CANOURGUE, Moulin de Bonnet, Route de Banassac,
Moulin BARBOT, puis CAPLAT-Filature GRANIER.

DOCUMENTATION

Archives

A.D. 48 :

M 10431 Etablissements insalubres...

266 P 2,3 Patentes

25 S 31 Droits d'eau

43 II U 188 Inspection du travail

Plans et matrices cadastraux de la commune de
LA CANOURGUE, 1833 - 1974.

Bibliographie

POURCHER Y. (1987).- *Moulins et Manufactures de Lozère, Histoire d'une industrie*, Rapport d'enquête au Ministère de la Culture, dactylographié. A.D. 48 - 4° 962, p. 298-299.

- 146
48. LA CANOURGUE, Moulin de Bonnet, Route de Banassac,
Moulin BARBOT, puis CAPLAT - Filature GRANIER.
-

ILLUSTRATION

- Pl. 1 : Carte de localisation de l'oeuvre.
Carte topographique à 1 / 25 000, IGN, 1984,
Séverac-le-Château 2539 est.
- Pl. 2 : Plan masse et de situation.
Extrait du Plan cadastral, 1974,
Section B, 1ère feuille, 1 / 1 250.
- Annexe 1 : Procès verbal de l'Inspection du Travail, 1874,
AD 48, 43 II U 188,
2 pages.

48. LA CANOURGUE, Moulin de Bonnet, Route de Banassac, Moulin BARBOT, puis CAPLAT-Filature GRANIER.

Pl.1 Carte de localisation de l'oeuvre.

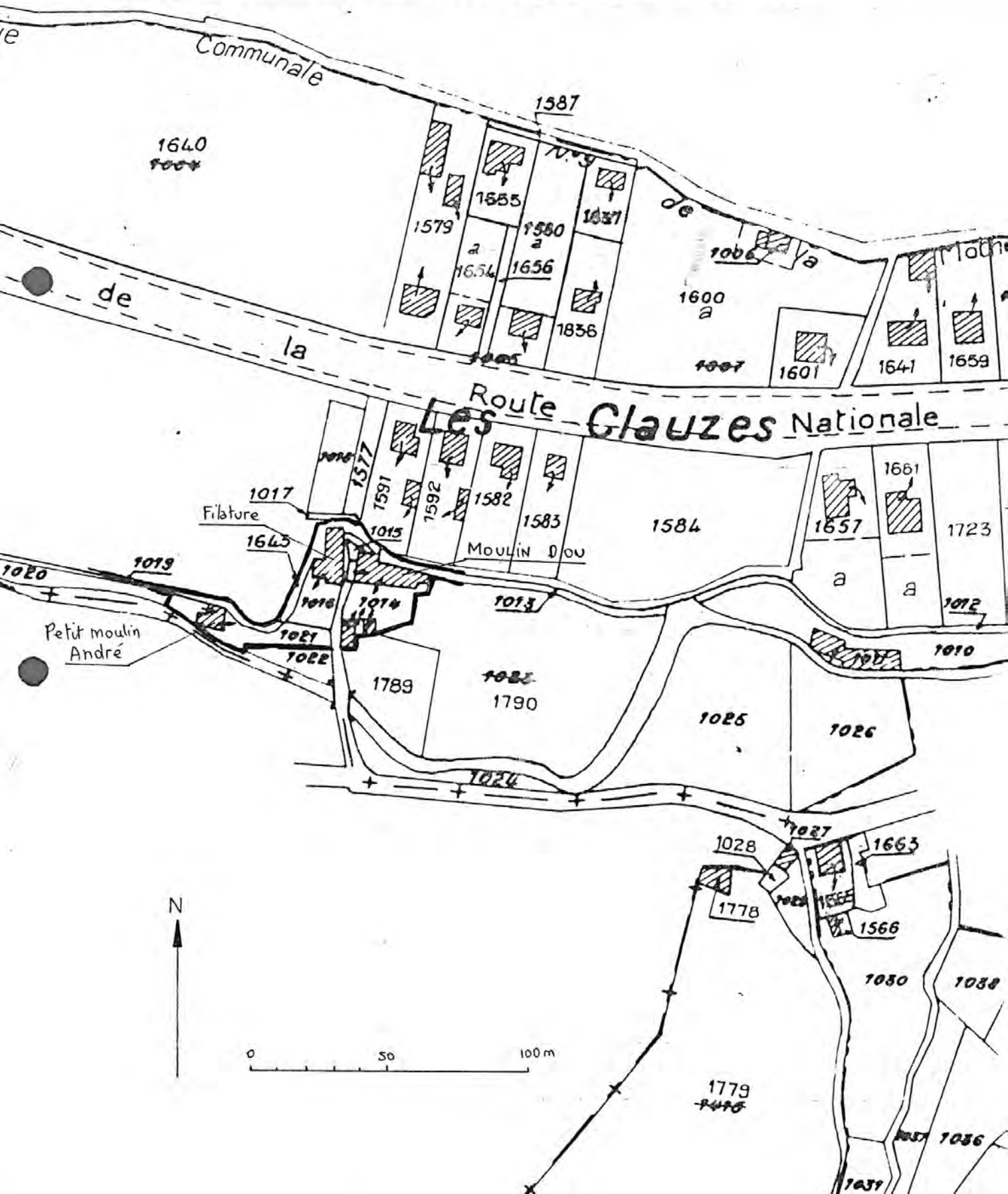
Carte topographique à 1/25 000, I.G.N.,
1984, Séverac le Château 2539 Est,



48. LA CANOURGUE, Moulin de Bonnet, Route de Banassac,
Moulin BARBOT, puis CAPLAT-Filature GRANIER.

Pl. 2 : Plan masse et de situation.

Extrait du plan cadastral, 1974,
Section B, 4ème feuille, 1/2 500 x 0,7 = 1/1 750.



48. LA CANOURGUE, Moulin de Bonnet, Route de Banassac,
Moulin BARBOT, puis CAPLAT - Filature GRANIER.

Annexe 1 : Procès verbal de l'Inspection du Travail, 1874,
AD 48, 43 II U 188. p.1

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES

TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES DANS L'INDUSTRIE

*

Loi du 19 mai 1874

*

SERVICE DE L'INSPECTION

CIRCONSCRIPTION N° 17

**

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
ARRONDISSEMENT DE MENDE

PROCES-VERBAL

L'An mil huit cent quatre-vingt-neuf et le vingt
du mois d'Août à huit heures et demi du matin

Nous, Pellet (Albin Pierre)

Inspecteur divisionnaire du travail des enfants
et des filles mineures dans l'industrie de la dix-septième
circonscription.

dûment commissionné et assermenté, nous étant transporté, muni
de notre commission à La Canourgue (Lozère), commune dudit
lieu, dans la fabrique et carderie de laine du Sieur Granier
(Auguste) soumise au régime de la loi du 19 mai 1874, nous
avons reconnu ce qui suit :

1/- La nommée Prunet (Marie) âgée de 16 ans, nous a déclaré
travailler depuis 5h.1/2 du matin jusqu'à 7 heures du soir,
avec interruption d'une heure seulement pour son repas, de
11 heures à midi, ce qui constitue 12h.1/2 de travail effectif
par jour, contrairement à l'article 3 de la loi du 19 mai 1874
et à celle du 9 septembre 1848 ; d'où il résulte une contra-
vention,

2/- La loi n'était pas affichée dans cet établissement suivant
les prescriptions de l'article II ; ce qui constitue une
deuxième contravention.

48. LA CANOURGUE, Moulin de Bonnet, Route de Banassac,
Moulin BARBOT, puis CAPLAT - Filature GRANIER.

Annexe 1 bis : Procès verbal de l'Inspection du Travail, 1874,
AD 48, 43 II U 188. p. 2

3/- La fille mineure dénommée ci-dessus n'était ni munie du livret, exigé par le 1er paragraphe de l'article 10, ni inscrite sur le registre prescrit par le 3ème paragraphe du même article ; ce qui établit deux contraventions,

4/- Les nommés Terrisse Etienne, âgé de 36 ans
Aldebert Eugène, âgé également de 36 ans
travaillaient aussi 12h.1/2 par jour contrairement à la loi du 9 septembre 1848, limitant à 12 heures la durée de la journée de travail
Nous avons, de ce dernier chef, relevé deux contraventions

Et, comme par ce qui précède, il a été contrevenu aux articles 3, 10 et 11 de la Loi du 19 mai 1874 et à celle du 9 septembre 1848
nous avons rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit dans lequel nous avons relevé six contraventions

Clos et signé à Nîmes, le vingt-neuf octobre 1889

- 151
48. LA CANOURGUE, Moulin de Bonnet, Route de Banassac,
Moulin BARBOT, puis CAPLAT - Filature GRANIER.
-

Photographies (M. WIENIN) :

Planche référence 6 C (1994)

- 29 : Vue générale sud-est, filature et moulin.
- 30 : Filature et moulin, depuis le pont d'accès, côté sud.
- 31 : La filature, mur pignon sud.
- 32 : Elévation nord du moulin.
- 33 : Filature, angle sud-est.
- 34 : Moulin, angle sud-est, au fond la filature.
- 35 : Moulin, élévation principale sud de la partie habitation.
- 36 : Eléments du mécanisme du moulin.

Planche référence 6 D (1994)

- 12 : Prise d'eau du moulin
- 23 : Petit moulin André, angle Sud-est.
- 24 : id., angle Nord-est.
- 25 : id. et canal, mur pignon est.
- 26 : Filature, élévation ouest.
- 27 : Meule à huile près du moulin André.
- 28 : Filature, angle Sud-ouest.
- 29 : Moulin et habitation à côté, élévations Sud.

Bâtiment ouest, ancien moulin puis filature GRANIER

Ph. Inv. J.-M. Périn

98 48 0724 X

98 48 0725 XA

98 48 0726 XA



Vue générale. Filature GRANIER et moulin DOU.

Ph. Inv. J.M.Périn
98 48 0727 X



154

48 La Canourgue
MOULIN A FARINE; FILATURE DE LAINE dit Moulin des BONNET

Petit moulin ANDRE.

Ph. Inv. J.M.Périn
98 48 0728 X

